

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 5 octobre 2016, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Philippe St-Jacques M. Marcel Lafontaine  
M. Conrad Hubert M. Roger Pilon  
M. Alain Patry

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2016-RAG-5591

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

#### **6. Varia**

- 6.1 Offre «Clé en main» de CHGA
- 6.2 Don pour le sirop d'érable aux petits déjeuners de l'école St-Boniface
- 6.3 Levée de fonds pour Halte-Femmes
- 6.4 Nettoyage de la salle municipale (décapage et cirage)
- 6.5 Transfert de postes budgétaires
- 6.6 Reddition compte travaux du TECQ 2014-2018
- 6.7 Réservoir d'eau chaude

Adoptée.

2016-RAG-5592

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016**

Le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016 tel que présenté.

Adoptée.

2016-RAG-5593

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 25 882.82 \$ et la liste des comptes payés au montant de 32 071 \$ telle que présentée.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 3 octobre 2016 au montant de 121 829.91 \$.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 4 octobre 2016**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 126 411.87 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 15 153.32 \$.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire en date du 30 septembre 2016.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour septembre 2016.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Rapport des permis émis**

Présentation du rapport des permis émis pour septembre 2016.

AVIS DE MOTION

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 193 – RÈGLEMENT SUR LES VENTES DE GARAGE**

Le conseiller Alain Patry avise le conseil municipal de la présentation pour adoption à une assemblée subséquente d'un règlement sur les ventes de garage sur le territoire de la municipalité de Bois-Franc, annulant ainsi le règlement 166.

Adoptée.

2016-RAG-5594

#### **TRAVAUX À FAIRE SUR LE CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL**

CONSIDÉRANT QUE les accotements sur le chemin du Parc Industriel ont besoin de rechargement ;

CONSIDÉRANT QUE présentement les accotements sont trop bas et qu'ainsi, à certains endroits, ça devient dangereux ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de faire le rechargement des accotements sur le chemin du Parc Industriel et d'en profiter par le fait même pour refaire aussi la ligne jaune qui n'est plus visible du tout. Le lignage

sera confié à Dura-Lignes au printemps puisque nous sommes en début d'hiver et le rechargement sur les accotements sera fait en régie.

Adoptée.

2016-RAG-5595

**ANALYSE DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS – SOUMISSION DE PSM GESTION DE RISQUES**

CONSIDÉRANT QU'une des actions de notre schéma de couverture de risques en incendie comprend l'action de l'analyse des risques élevés et très élevés;

CONSIDÉRANT la soumission que nous avons reçue de PSM Gestion de risques;

CONSIDÉRANT QUE nous avons un léger retard dans notre schéma de couverture de risques en incendie;

CONSIDÉRANT QUE le plus gros risques dans notre municipalité est l'usine Louisiana Pacifique et qu'il est urgent que le plan d'intervention soit fait le plus tôt possible pour la sécurité des pompiers qui pourraient avoir à intervenir;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu d'accepter la soumission de PSM Gestion de risques au montant de 3 900 \$ plus taxes applicables et ainsi, compléter l'analyse de tout nos risques élevés et très élevés.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Souper de Noël des élus et employés**

La directrice mentionne au conseil qu'il serait bon de regarder maintenant pour le souper de Noël des employés et des élus. La mairesse mentionne qu'il serait aussi bien d'inclure les bénévoles du festival country afin de les remercier pour toute leur aide. Les conseillers proposent de demander à un traiteur s'il y aurait possibilité qu'il vienne à la salle municipale pour préparer le souper. La directrice va s'informer des disponibilités pour un traiteur ainsi qu'un choix de menu et nous y reviendrons à une assemblée subséquente.

2016-RAG-5596

**TRAVAUX CHEMIN PAYETTE DANS LE CADRE DU PAARRM**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une subvention de l'ordre de 30 000\$ afin d'effectuer les travaux sur le chemin Payette et le chemin du Parc Industriel;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de faire les travaux sur le chemin Payette et le rechargement dans le chemin du Parc Industriel en régie.

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Statistiques de la bibliothèque**

La directrice présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour le mois d'août 2016.

2016-RAG-5597

##### **PROPOSITION « CLÉ EN MAIN » DE CHGA**

Le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu de renouveler la proposition « Clé en main » de CHGA au montant de 1 510 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2016-RAG-5598

##### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB DES PETITS DÉJEUNERS À BOIS-FRANC**

CONSIDÉRANT QUE par les années passées, la fédération du sirop d'érable du Québec fournissait gratuitement le sirop pour le Club des petits déjeuners du Québec;

CONSIDÉRANT QUE dû à une mauvaise année, ils ne pourront continuer à fournir le sirop gratuitement;

CONSIDÉRANT QUE Mme France Boisvenue, responsable du Club des petits déjeuners a fait le tour afin d'obtenir de bons prix pour l'achat du sirop d'érable;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert propose et il est unanimement résolu que le conseil de Bois-Franc paie le 320\$ nécessaire à l'achat du sirop d'érable pour l'année entière.

Adoptée.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Levée de fonds pour Halte-Femmes**

La directrice présente au conseil une demande d'aide financière pour Halte-Femmes. L'aide consiste à faire l'achat de billet à revendre pour le tirage d'une toile. Comme nous devons effectuer l'achat de billets sans savoir si ceux-ci pourront être revendus, le conseil ne désire pas participer puisque l'achalandage est minime au bureau municipal et qu'il serait donc difficile de revendre les billets.

2016-RAG-5599

**NETTOYAGE DE LA SALLE MUNICIPALE (DÉCAPAGE ET CIRAGE)**

CONSIDÉRANT QUE la salle municipale a grandement besoin d'être complètement décapée et cirée par la suite;

CONSIDÉRANT QUE nous avons déjà reçu des soumissions pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu d'accepter la soumission de Mario Martel pour effectuer le décapage et cirage de la salle municipale et de l'espace bureau au coût de 2 700\$ et d'ajouter par le fait même la nouvelle cuisine et le bar.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2016-RAG-5600

**TRANSFERT DE POSTE BUDGÉTAIRE**

Le conseiller Conrad Hubert propose et il est unanimement résolu de procéder aux transferts de postes budgétaires suivants :

De :	02.110.20.310	Frais représentation maire	400 \$
De :	02.120.00.412	Cour Municipale	300 \$
Vers :	02.110.00.331	Téléphonie conseil	700 \$
De :	02.130.00.322	Fret et messagerie	2 000 \$
Vers :	02.130.00.321	Frais de poste	2 000 \$
De :	02.130.00.310	Frais de déplacement	500 \$
Vers :	02.130.00.412	Services juridiques	300 \$
Vers :	02.130.00.660	Articles de nettoyage	200 \$
De :	02.610.00.411	Services professionnels	5 000 \$
Vers :	02.320.00.649	Signalisation	3 000 \$
Vers :	02.701.20.522	Entretien et réparation CCR	500 \$
Vers :	02.701.30.959	Entente loisirs Maniwaki	500 \$
Vers :	02.130.00.729	Matériel Informatique	1 000 \$

Adoptée.

2016-RAG-5601

**ATTESTATION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET DES COÛTS VÉRIDIQUES POUR LE TECQ 2014-2018**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixées à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

Adoptée.

2016-RAG-5602

**ACHAT D'UN RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'installation d'un lave-vaisselle dans la nouvelle cuisine agroalimentaire, le réservoir d'eau chaude n'a plus la capacité de fournir de l'eau chaude assez longtemps;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu de faire l'achat d'un nouveau réservoir d'eau chaude de 60 gallons plutôt que 40 comme l'ancien afin que celui-ci puisse fournir lors de la location de la cuisine. La directrice surveillera les spéciaux avec l'employé municipal et dès qu'il y en

aura avec de bons rabais, l'employé municipal pourra effectuer l'achat.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2016-RAG-5603

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale